

MAIRIE DE MARCHEVILLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juillet à 18 h 30, se sont réunis en lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Marchéville sous la présidence de Monsieur Lage Patrick, Maire, dûment convoqués le 27 juin 2025.

Etaient présents : Mr Lage Patrick – Mme Amé Marie-Line – Mr Hémon Thierry - Mme Fontaine Sonia – Mr Chedebois Dominique - Mme Godefroy Kelly - Mr Nédélec Alain

Absents : Mr André Ludovic (excusé pouvoir à Mr Lage Patrick) – Mme Casco Dorado Laurence

Secrétaire de séance : Mr Chedebois Dominique

Ordre du jour :

- * Adoption du Procès-verbal du 18 juin 2025
- * Informations du maire
- * Délibération
 - Suppression du poste de 3^{ème} adjointe
- * Questions diverses

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 juin 2025

Le procès-verbal est adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés.

INFORMATIONS DU MAIRE

-TEMPETE DU 25 JUIN

Un orage était annoncé le 25 juin et la commune a subi une tempête en fin de journée avec des vents violents et une très forte pluie. Un épisode plus violent qu'en 1999. Les dégâts ont été importants : chutes d'arbres et de branches, toitures endommagées, routes coupées, fils abattus, panneaux pliés, champs dévastés... Heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Les agents communaux ont été mobilisés notamment pour rétablir la circulation à la Hueterie et dégager les branches tombées dans les rues et les routes, dégager la cour de l'école. L'indemnisation des dommages provoqués par le vent violent et la grêle qui sont des phénomènes naturels assurables sont pris en charge par les assureurs.

-VISITE DU SENATEUR ALBERIC DE MONTGOLFIER

Le sénateur Albéric de Montgolfier, président de la Commission nationale du Patrimoine, était de passage mardi après-midi pour une visite de l'église. Il a trouvé l'édifice magnifique et prodigué des conseils sur la préservation de la voûte polychrome du XVIème siècle.

En fin de mandat plusieurs parlementaires auront découvert la commune : les députés Luc Lamirault puis Harold Huwart, les sénateurs Guéret et de Montgolfier. Le sénateur Montgolfier a organisé le 19 juin une réunion d'information sur le budget à destination des maires. Elle montre les nécessités de la maîtrise des dépenses sociales et de la réduction du déficit primaire de l'Etat. Un document sur ce sujet a été transmis à l'ensemble des membres du conseil.

– LA BONNE GESTION COMMUNALE

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) a fait parvenir à la commune le document de valorisation financière 2024 qui donne une situation financière de la commune en la comparant aux

communes de même importance. Cette situation est très bonne. Elle traduit le redressement spectaculaire des finances communale pourtant confrontées à une hausse des charges de fonctionnement (inflation de l'énergie, des consommables, des denrées alimentaires et des charges de personnel). La capacité d'autofinancement brute de la commune est de 223 euros par habitant contre 132 pour le département et 150 pour la région. Le fonds de roulement est de 579 contre 472 pour le département. Les courbes du redressement sont spectaculaires. Ce document officiel a été transmis à l'ensemble des membres du conseil.

- SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil départemental vient de nous informer de l'attribution d'une somme de 3053 E pour financer la création d'un double terrain de pétanque et de 4506 pour la voirie chemin du Gué.

- TRAVAUX

Les marquages au sol devant l'école et au carrefour près de l'église viennent d'être refaits. De nouvelles tables vont être installées au City Stade. De nouveaux bancs ont déjà été installés.

- RACHAT TERRAIN

La mairie a été contactée pour une éventuelle mise en vente d'une bande de terrain communale jouxtant la maison 6 ' place de l'église qui vient de changer de propriétaires. Ce terrain étant affecté au service public de la restauration scolaire et donc au domaine public de la commune, cette vente affecterait les usages actuels et futur et n'est pas d'actualité. Une telle réponse avait déjà été apportée à l'agence immobilière en charge de la transaction.

- 14 JUILLET : Rappel de la cérémonie prévue à 11h30 devant le monument aux morts.

DELIBERATION

Suppression du poste de 3^{ème} adjointe

Suite à la démission de Madame Corinne Vaudolon de ses fonctions d'adjointe et de son mandat de conseillère de la commune de Marchéville, acceptée par la Préfecture en date du 19 juin 2025, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de supprimer le poste de 3^{ème} adjointe.

QUESTION DIVERSES.

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 19 h 00

Le secrétaire de séance,
Dominique Chedebois

Le Maire,
Patrick Lage